



Visio flash ROSS 11 avril 2024

Les pactes locaux des solidarités : du diagnostic à la contractualisation

*Jean-Philippe HORREARD, commissaire à la lutte contre la pauvreté,
préfecture Bourgogne-Franche-Comté*

*Mélanie MARCHAND, chargée de mission stratégies prévention et lutte contre
la pauvreté, prévention et protection de l'enfance, DREETS BFC*

Pacte des solidarités : 4 orientations prioritaires

Pacte présenté le 18 septembre 2023 par la première ministre
<https://www.gouvernement.fr/communiqu/presentation-du-pacte-des-solidarites-aux-federations-et-associations-de-lutte-contre-la-pauvrete>

❑ Axe 1 Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

Des actions pour amplifier la politique de prévention de la pauvreté en s'appuyant notamment sur le service public de la **petite enfance** et en agissant **aux âges clés** pour prévenir les inégalités touchant les personnes précaires et modestes

❑ Axe 2 Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous

Favoriser l'insertion socio-professionnelle des publics en très grande précarité en lien avec France Travail et développer un choc d'offre pour lever les freins périphériques

❑ Axe 3 Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

Compléter le chantier de la **Solidarité à la source**, en déployant massivement les démarches d'aller vers et les accueils sociaux pour lutter contre le non-recours, et du **Logement d'abord** pour prévenir les expulsions

❑ Axe 4 Construire une transition écologique solidaire

Lutter contre les dépenses contraintes en matière de logement, de mobilité, d'eau et d'énergie en facilitant l'**accès aux aides** et permettre l'accès à une alimentation de qualité

4 orientations déclinées dans les pactes et contrats locaux des solidarités

☐ **Axe 1 : Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance**

- ✓ Soutien à la parentalité : mieux repérer les familles en situation de fragilité et aller vers elles ; adapter l'offre d'accueil ; améliorer l'accompagnement des parcours des femmes sans domicile isolées avec au moins un enfant de moins de 3 ans.
- ✓ Prévenir le décrochage des jeunes : prévention et lutte contre le décrochage scolaire des adolescents entre 11 et 15 ans ; développer l'accès aux loisirs et à la culture.
- ✓ Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie : développer les modalités d'accueil de proximité, de repérage et d'aller-vers les jeunes en situation de précarité sans solution ; développer des actions de remobilisation pour inscrire les jeunes dans des parcours ; renforcer les modalités du partenariat entre les acteurs pour promouvoir l'autonomie des jeunes personnalisés.

☐ **Axe 2 Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous (contractualisation France Travail)**

- ✓ **Volet 1** - Préparer la mise en œuvre de la réforme France Travail prévue par la loi pour le Plein Emploi
- ✓ **Volet 2** - Consolider l'offre de solutions locales France Travail concourant à l'insertion socioprofessionnelle des ARSA
- ✓ **Volet 3** - Poursuivre le déploiement de territoires pilotes en matière d'accompagnement rénové des ARSA

4 orientations déclinées dans les pactes et contrats locaux des solidarités

❑ Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

- ✓ [Accéder aux droits sociaux et santé pour prévenir la bascule dans la pauvreté](#) : développer la détection et l'aller-vers ; renforcer les accompagnements ; former les professionnels
- ✓ [Prévenir les expulsions locatives](#)
- ✓ [Accompagnement des personnes vieillissantes en situation de précarité](#) : développer l'auto-détermination ; favoriser l'accueil et le maintien dans l'hébergement et le logement des personnes vieillissantes par un accompagnement dédié

❑ Axe 4 : Construire une transition écologique solidaire

- ✓ [Lutte contre la précarité énergétique](#) : plateforme de lutte contre la précarité énergétique ; soutien au FSL (fonds de solidarité logement) énergie
- ✓ [Soutenir la mobilité des publics modestes en insertion socio-professionnelle](#) : plateforme de mobilité, soutien à l'ingénierie pour le déploiement des plans d'actions communs en faveur de la mobilité solidaire, financement de solutions de mobilité solidaire, en particulier dans les territoires proches d'une ZFE (zone à faible émission)
- ✓ [Accès à l'alimentation durable](#) : structuration logistique et mutualisation des moyens en complémentarité au Programme mieux manger pour tous ; tarification sociale des cantines en collèges REP/REP+ (réseau d'éducation prioritaire)

Une politique interministérielle déclinée du national au local

- ❖ Une délégation interministérielle à la lutte contre la pauvreté :
Madame Anne RUBINSTEIN depuis le 1/01/2024.



- ❖ Des commissaires à la lutte contre la pauvreté (CLP)
placés auprès des préfets de région.

- ❖ Des services déconcentrés à l'appui des préfets et des CLP dans la déclinaison régionale de la stratégie :

- Les DREETS : directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- Les DDETS-PP : directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités – protection des populations (pour les départements ayant moins de 400 000 habitants)
- Les autres directions : DRAAF, DREAL, ARS, Rectorat, DRAC...

- ❖ Les collectivités territoriales : conseils départementaux, Conseil régional, métropoles, EPCI, CCAS, communes...

- ❖ Les partenaires associatifs et privés : les entreprises, les têtes de réseau associatives, les associations locales...

- ❖ Les personnes concernées

Les contrats locaux des solidarités : un outil d'action territoriale du pacte des solidarités

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Diagnostic
territorial



PACTE DES
SOLIDARITÉS

❖ Stratégie 2017-2022 a donné lieu à la signature de 9 conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE) entre Etat-conseils départementaux et Etat-métropole de Dijon portant sur :

- lutte contre les sorties sèches de l'ASE (transféré dans les contrats protection de l'enfance en 2021)
- refonder et revaloriser le travail social : 1^{er} accueil social inconditionnel de proximité et référent de parcours
- insertion des BRSA : orientation et parcours, garantie d'activité
- axe libre à l'initiative des départements

= + 22M[°]€ de crédits Etat mobilisés sur ces conventions entre 2019 et 2023

❖ 2023-2027 : signature de contrat local des solidarités sur les axes 1, 3 et 4. L'axe 2 relatif à l'accès à l'emploi intègre les CDIE = conventions départementales pour l'insertion et l'emploi.

= + 3,4M[°]€ de crédits plafond Etat pré-notifiés sur les CLS.

Constats régionaux en B.F.C

- Taux de pauvreté en région BFC : **12,8%** soit **342 300** personnes concernées = **4^{ème}** région la moins pauvre de France ;
- Une pauvreté plutôt concentrée en milieu urbain dense = **19,4%**;
- Une part plus importante en BFC de personnes qui vivent dans le « **halo de la pauvreté** » (entre 60 et 90 % du revenu médian) ;
- Des prestations sociales qui participent pour **plus d'un tiers** au revenu disponible des ménages pauvres ;
- Des fragilités importantes, des facteurs de bascule dans la pauvreté liés à la situation familiale, aux problèmes de mobilité, et l'accès aux soins.
- Taux de pauvreté famille monoparentale (80% de femmes) : **27%** ; taux de pauvreté chez les – 30 ans : **20,6%**.
- Consultation panorama INSEE BFC 2023 : <https://www.insee.fr/fr/information/7705900>

❖ Des différences territoriales prononcées :

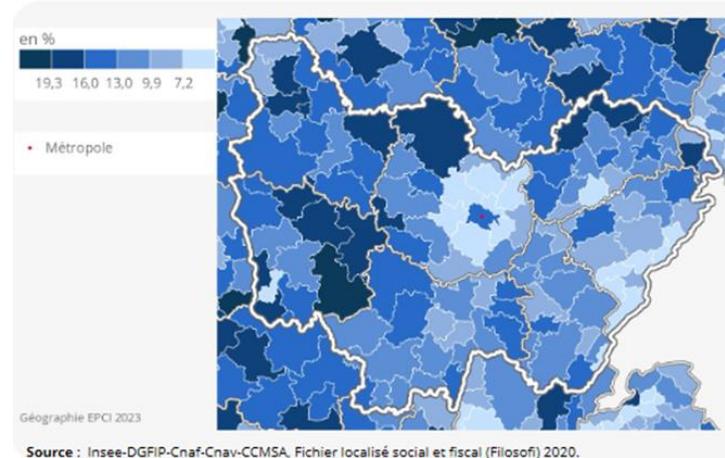
Ménages, population et nombre d'enfants pauvres par département
en %

Département	Ménages	Population	Enfants
21 – Côte-d'Or	11,8	11,5	16,7
25 – Doubs	12,3	12,2	17,8
39 – Jura	11,9	11,2	16,1
58 – Nièvre	15,5	15,5	24,4
70 – Haute-Saône	13,4	13,0	19,1
71 – Saône-et-Loire	13,0	12,8	19,4
89 – Yonne	13,8	14,3	22,1
90 – Territoire de Belfort	14,4	14,8	22,7
Bourgogne-Franche-Comté	12,9	12,8	19,0

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 8. Taux de pauvreté monétaire, par EPCI



Synthèse des constats issus des diagnostics territoriaux

Constats généraux :

- Les territoires sont dotés d'une offre de service fournie mais il demeure des difficultés de lisibilité, de connaissance et d'accessibilité à cette offre ; Problématique de repérage, d'orientation des publics et des délais de réponse.
- Manque d'offre en matière de garde d'enfant, de mobilité, de logement de petite surface. Une offre parfois inadaptée et ne touchant qu'une partie du public.
- Manque d'inter-connaissances et de coordination des acteurs ; Besoins de formations.
- Persistance de zones blanches notamment dans les territoires ruraux isolés : par exemple une offre insuffisante de SIAE en milieu rural et une diversification insuffisante des secteurs des SIAE, une difficulté à trouver des opérateurs.
- Des publics davantage fragilisés : les femmes, les jeunes, les seniors.
- Difficulté d'attractivité des métiers de la petite enfance, du social et du médico-social.
- Un enjeu autour de la mobilisation et de l'adaptation des entreprises

Synthèse des constats issus des diagnostics territoriaux

Constats spécifiques aux territoires

- ❑ **Côte d'Or** : enjeu lié au public féminin, 47% de la population vit dans l'agglo Dijon, CC Chatillonnais, Rives de Saône et Auxonne Pontailler Val de Saône sont les + fragiles.
- ❑ **Doubs** : hausse familles monoparentales et personnes isolées, manque d'opérateurs.
- ❑ **Jura** : vacance importante de logement privé et social, vulnérabilité sur les 15-19 ans non scolarisés, éducation aux éco-gestes sous-estimée.
- ❑ **Nièvre** : décroissance des jeunes et de la population active, familles monoparentales ++ sur Nevers et CC nivernais Bourbonnais, nombre élevé de NEET, problématique de mobilité, d'accessibilité des services et d'accessibilité numérique.
- ❑ **Haute-Saône** : vieillissement de la population, isolement lié à la ruralité, fragilités éducatives ++, déficit offre médicale et prise en charge spécialisée.
- ❑ **Saône et Loire** : baisse du nombre de familles, jeunes moins diplômés et déficit d'attractivité territoriale.
- ❑ **Yonne** : mobilité = principal frein à l'emploi, prévalence des problématiques familiales et difficultés éducatives.
- ❑ **Territoire de Belfort** : vieillissement de la population et surreprésentation des jeunes, enjeu d'accessibilité aux services, enjeu de connaissance de l'offre par les acteurs et les publics.

Synthèse des constats issus des diagnostics territoriaux

Axe 1 Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

Enjeux	Exemples de propositions d'actions CLS ou lien avec les chantiers nationaux
<ul style="list-style-type: none">- Un manque de solutions de garde collectives ou individuelles (milieu rural et horaires atypiques notamment), insuffisance de crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)	<ul style="list-style-type: none">- <i>Service public de la petite enfance : les communes sont les autorités organisatrices de ce service.</i>- <i>fonds d'innovation de la petite enfance (co-porté CAF et DREETS)</i>
<ul style="list-style-type: none">- Des actions de soutien à la parentalité éparses et trop « curatives »	<ul style="list-style-type: none">- Augmentation du nombre d'intervention d'aides à domicile, de temps de psychologues et psychomotricien- Développement des places de répit parental- Actions favorisant la pair-aidance entre parents- Actions collectives parents-enfants hors les murs et croisées entre service sociaux, socio-culturels et éducation nationale.
<ul style="list-style-type: none">- Des difficultés à repérer et prévenir les situations à risque	<ul style="list-style-type: none">- Actions d'aller vers- Déploiement d'une offre de médiation de thérapie familiale dans le cadre de signalement d'informations préoccupantes pour prévenir les placements ASE- création d'une plateforme allo parents

Synthèse des constats issus des diagnostics territoriaux

Axe 1 Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

Enjeux	Exemples de propositions d'actions CLS ou lien avec les chantiers nationaux
<ul style="list-style-type: none">- Une offre d'hébergement et d'accompagnement insuffisante pour les femmes précaires avec enfants de moins de 3 ans	<ul style="list-style-type: none">- renforcer les actions de la PMI pour les familles monoparentales- accompagnement du service PMI en prévention précoce, soutien à la parentalité et santé tout au long de la prise en charge du nouveau dispositif d'accueil d'urgence en hôtel
<ul style="list-style-type: none">- La spécificité du public jeune et la nécessité de renforcer les actions de prévention- Une absence de coordination dans le repérage des jeunes NEET	<ul style="list-style-type: none">- Renforcement des actions des centres socio-culturels favorisant la citoyenneté, la culture et le sport- Actions de prévention spécialisée en milieu rural
<ul style="list-style-type: none">- Une augmentation des violences intra familiales depuis la COVID	<ul style="list-style-type: none">- Formation des professionnels au repérage et à l'orientation des situations de violences conjugales et intrafamiliales- actions d'insertion destinées aux femmes victimes de violences (CDIE)
<ul style="list-style-type: none">- Un décrochage scolaire de plus en plus précoce et plus important pour les enfants victimes de harcèlement	<ul style="list-style-type: none">- Renforcement des équipes spécialisées en QPV dans une logique de prévention du décrochage scolaire- mise en place de parcours découverte des métiers

Synthèse des constats issus des diagnostics territoriaux

Axe 2 : amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous

Enjeux	Exemples de propositions d'actions CDIE ou lien avec les chantiers nationaux
<ul style="list-style-type: none"> - Un accompagnement insuffisant des allocataires du RSA, notamment les bénéficiaires depuis plus de 2 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des actions collectives et individuelles de remobilisation en amont de l'emploi - <i>Dispositifs Tapaj, premières heures</i> - Mise en place d'équipes mobile emploi - Favoriser le lien emploi-entreprises avec le déploiement des coach filières - Renforcement des équipes d'accompagnement (conseillers en création d'entreprise, TS...) - développement des contrats passerelle, du parrainage, des PMSMP
<ul style="list-style-type: none"> - Des freins santé importants d'accès à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une détection des potentiels non-recours aux droits et renoncement aux soins dès l'entrée dans le RSA - formation des professionnels aux problématiques de santé mentale - remobilisation par l'activité physique - interconnaissance acteurs du handicap et de l'emploi
<ul style="list-style-type: none"> - Des freins liés à la mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du transport micro-collectif, des diagnostic mobilité - création d'un service de transport à la demande - développement des auto-écoles sociales et garages solidaires
<ul style="list-style-type: none"> - des freins liés à la garde d'enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - création d'une offre de garde en horaire atypique

Synthèse des constats issus des diagnostics territoriaux

Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

Enjeux	Exemples de propositions d'actions CLS ou lien avec les chantiers nationaux
- Un manque de coordination de l'accès aux droits et une hétérogénéité de couverture	- Mise en place de coordination de l'accès aux droits pour définir le rôle de chacun et optimiser la qualité d'accueil et les orientations données - déploiement de Soliguide
- L'aller-vers : des enjeux d'organisation et de formation des travailleurs sociaux	- Renforcement des équipes et des outils d'aller vers, des lieux de permanence - mobilisation de pairs-aidants dans l'aller vers
- Des problématiques liées à l'inclusion numérique = illettrisme, illectronisme, offre linguistique.	- Création d'une plateforme de coordination des acteurs et de l'orientation des personnes en situation d'illettrisme - Prestations d'interprétariat
- Un enjeu d'interconnaissance des acteurs locaux	- Conférence sociale départementale - Plan de formation des travailleurs sociaux mais aussi des élus (repérage et orientation des publics) - création d'un répertoire numérique des actions et services du territoire (CDIE)

Synthèse des constats issus des diagnostics territoriaux

Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

Enjeux	Exemples de propositions d'actions CLS ou lien avec les chantiers nationaux
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des moyens humains des commissions de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des effectifs des équipes de prévention des expulsions locatives (ETP) - Information des propriétaires et des locataires dans une logique de prévention
<ul style="list-style-type: none"> - Un non-recours important aux prestations chez les personnes âgées en situation de précarité. 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Solidarité à la source</i> - Réalisation d'un diagnostic sur les personnes âgées en situation de précarité en milieu rural
<ul style="list-style-type: none"> - Un manque d'accompagnement des personnes aidantes et dépendantes 	
<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès au micro-crédit 	
<ul style="list-style-type: none"> - Un renoncement aux soins, des problématiques liées à la santé mentale, la désertification médicale 	<ul style="list-style-type: none"> - Aller vers : équipes mobiles précarité - Action de médiation collective et individuelle au bénéfice des individus les plus éloignés du soin

Axe 4 : Construire une transition écologique solidaire

Enjeux	Exemples de propositions d'actions CLS ou lien avec les chantiers nationaux
<ul style="list-style-type: none"> - La vétusté des logements et la lutte contre les passoires thermiques : non recours important sur les prestations proposées de rénovation énergétique et de chèque énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - Abondement du FSL énergie pour financer le reste à charge - Création d'un fonds social pour le financement de travaux de rénovation
<ul style="list-style-type: none"> - L'insécurité alimentaire : accessibilité de l'offre, difficulté d'approvisionnement, augmentation des bénéficiaires de l'aide alimentaire, manque de coordination des acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de coordination des acteurs (cartographie, ingénierie...) - Création d'un réseau local de micro-transformation des denrées alimentaires au bénéfice des acteurs de l'aide alimentaire - Cantines à 1 euro dans les collèges - Action favorisant les circuits courts et les dons des agriculteurs locaux - collecte des denrées issues d'excédents de la restauration collective - création d'une solution logistique favorisant l'accès des personnes défavorisées aux produits durables et de qualité
<ul style="list-style-type: none"> - Une problématique liée à la mobilité : méconnaissance de l'offre, couverture territoriale insuffisante, appréhension psychologique à la mobilité (savoir bouger), manque de financement, difficulté à mobiliser les AOM (autorités organisatrices de mobilité). 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide financière complémentaire au permis de conduire, - Soutien aux plateformes de mobilités solidaires avec mise en place d'une logique de guichet unique

Etat des lieux régional CLS et ouverture sur les pactes des solidarités

- ❖ **Au 10/04/2024** : 5 contrats locaux des solidarités validés en assemblée délibérante, 2 contrats passant prochainement en assemblée et 2 contrats toujours en cours de négociation.



Des contrats locaux des solidarités aux pactes locaux des solidarités : les CLS peuvent être complétés dans chaque territoire par un pacte local des solidarités impliquant les acteurs engagés localement sur les thématiques couvertes par le pacte et visant les priorités suivantes :

- ✓ priorité de publics : familles monoparentales, enfants, travailleurs pauvres ;
- ✓ Priorité aux territoires fragilisés et ressortant des panoramas départementaux INSEE.

**Merci pour votre attention et à votre disposition
pour toute question**



jean-philippe.horreard@bfc.gouv.fr / melanie.marchand@dreets.gouv.fr